

Chiffres clés de l'agriculture corse

Bilan de campagne 2016

Exploitations Vigne Nuciola
Elevage Pristutu Animaux
Jeunes agriculteurs Emploi
Bovins Données économiques
Territoire Casgiu Cheptel AOP
Clementina Ovins Population agricole
Alivu Castagna Kiwi Caprins Mela
Fruits d'été Maraîchage Porcins Lait
Fruits à coque Apiculture Agrumes

Sommaire

►► DONNÉES GÉNÉRALES

Les exploitations	4
Les terres agricoles	5
La population agricole et l'emploi	6
Les données économiques	7
Les données météorologiques.....	8

►► LES CULTURES

Les agrumes et le kiwi	9
La châtaigne	11
Le maraîchage	12
Les fruits d'été	13
Les fruits à coque.....	14
L'olive.....	15
La vigne	16
Les fourrages	18

►► LES ÉLEVAGES

L'apiculture.....	19
L'élevage bovin.....	21
L'élevage caprin.....	23
L'élevage ovin	25
L'élevage porcin.....	27

►► MÉTHODOLOGIE.....	29
----------------------	----

►► GLOSSAIRE	30
--------------------	----

►► ANNUAIRE DES ORGANISMES AGRICOLES.....	31
---	----

Nous remercions tous ceux, organisations professionnelles et autres collaborateurs, qui ont apporté leur concours à la réalisation de ce document.

Leur contribution est signalée sur chacune des pages les concernant.

La version numérique de cette publication est disponible sur :
www.corse.chambres-agriculture.fr
www.odarc.fr
draaf.corse.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication :

Jacques Parodi,

Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de Corse.

Rédactrice en chef : Cécile Delsol,
Chef du Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE) de la DRAAF de Corse.

Comité de rédaction :

Maddalena Serpentini,

Chambre Régionale d'Agriculture de Corse (CRA),

Ange Bianchini,

Office du Développement Agricole et Rural de Corse (ODARC),

Claude Albertini, Emmanuelle Alfonsi,

René Navari,

SRISE de la DRAAF de Corse.

Conception graphique :
Flora Ambrosini – Kalli Graphic
Photos : ODARC – SRISE – CRA –
APRODEC – APFEC
Impression : PixartPrinting
Parution : février 2018
Dépôt légal : février 2018
ISSN : 2417 - 4092
Prix de vente : 15 €

Edition : DRAAF de Corse.
Service Régional de l'Information Statistique et Economique (SRISE).
Forum du Fangu, 8 avenue Jean Zuccarelli, 20200 BASTIA.

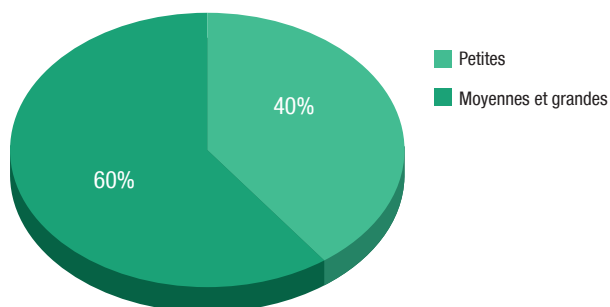
Sauf indication contraire, les chiffres de la Statistique Agricole Annuelle mentionnés pour l'année 2016 sont ceux de la SAA définitive remontés par le SRISE de Corse. Ils sont susceptibles d'être réajustés lors de la validation nationale et disponibles dans l'application DISAR sur : <https://stats.agriculture.gouv.fr/disar/>



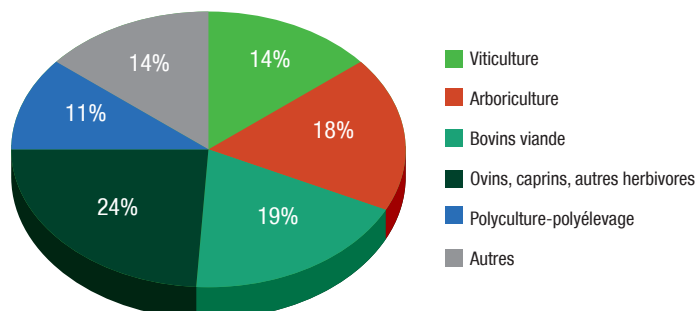
Les exploitations

►► Répartition des exploitations selon la taille et l'orientation technico-économique (OTEX)

Part des exploitations selon la taille (estimation)



Répartition par OTEX des exploitations moyennes et grandes (estimation)



Source : Agreste – Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

►► Evolution du nombre d'exploitations

	2010	2013	Evolution 2013/2010
Nb total exploitations en Corse	2 810	2 626	-7%
<i>dont moyennes et grandes</i>	1 537	1 581	+3%
Nb total exploitations France métropolitaine	491 384	451 606	-8%
<i>dont moyennes et grandes</i>	312 274	308 018	-1%

Source : Agreste – Recensement agricole 2010 et enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

En Corse, l'effectif des moyennes et grandes exploitations augmente sur la période 2010-2013. Cette évolution est contraire à la baisse de 1 % constatée en France métropolitaine.

►► Chiffres départementaux

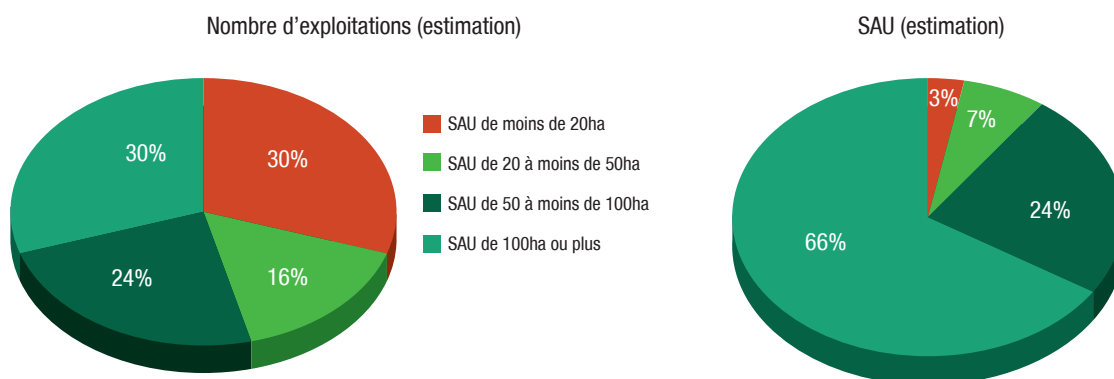
	Exploitations agricoles ayant leur siège dans le département (hors exploitations collectives)			Travail dans les exploitations agricoles en unité de travail annuel (UTA)			Superficie agricole utilisée (SAU) en hectare		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Corse-du-Sud	2 017	1 381	996	2 342	1 651	1 341	52 384	52 238	62 769
Haute-Corse	3 099	2 197	1 814	4 239	3 055	2 699	72 870	103 651	105 126
Corse	5 116	3 578	2 810	6 581	47 06	4 040	125 254	155 889	167 896

Source : Agreste – Recensements agricoles 1988-2000-2010

Entre 1988 et 2010, la disparition d'exploitations a plus fortement impacté la Corse-du-Sud (- 51%) que la Haute-Corse (- 41 %).

Les terres agricoles

►► Répartition des exploitations moyennes et grandes selon leur SAU



Source : Agreste – Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

Les exploitations moyennes et grandes de moins de 20 hectares de surface agricole utile (SAU) sont encore nombreuses : elles représentent presque un tiers des exploitations, mais seulement 3 % de la surface agricole utile des exploitations (contre respectivement 20 % et 2 % en France métropolitaine).

►► Répartition de la SAU régionale (en ha)

	2012	2013	2014	2015	2016
Céréales (y compris semences)	1 280	1 319	1 386	1 497	1 543
Oléagineux (y compris semences)	0	0	0	5	10
Protéagineux (y compris semences)	17	32	35	10	25
Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (non compris semences)	195	280	345	400	465
Pommes de terre (y compris plants)	17	17	17	17	17
Légumes frais (non compris semences)	455	455	455	455	445
Fleurs et plantes ornementales	38	38	38	38	38
Fourrages annuels	970	970	830	830	830
Prairies artificielles et temporaires	7 400	7 400	7 500	7 500	7 060
Jardins et vergers familiaux des exploitants	35	35	35	35	35
Jachères	1 230	1 100	1 450	1 400	1 400
TERRES ARABLES	11 637	11 646	12 091	11 937	11 868
Cultures fruitières (y compris châtaigneraies, oliveraies, noyeraies)	7 137	6 764	6 748	6 897	7 018
Vignes	6 525	6 552	6 726	6 580	6 717
Pépinières ligneuses	20	10	10	10	0
CULTURES PERMANENTES hors STH	13 682	13 326	13 484	13 487	13 735
Surfaces toujours en herbe (STH) des exploitations	144 000	144 000	137 630	147 170	152 830
SURFACE AGRICOLE UTILISÉE (SAU) DES EXPLOITATIONS	169 319	168 972	163 205	172 594	178 433

Source : Agreste – Statistique agricole annuelle

La SAU des exploitations se compose à 86 % de surfaces toujours en herbe. L'augmentation de 9 115 hectares de la SAU entre 2012 et 2016 provient presque uniquement de la progression de ces STH sur la même période : 8 830 hectares.

La population agricole et l'emploi

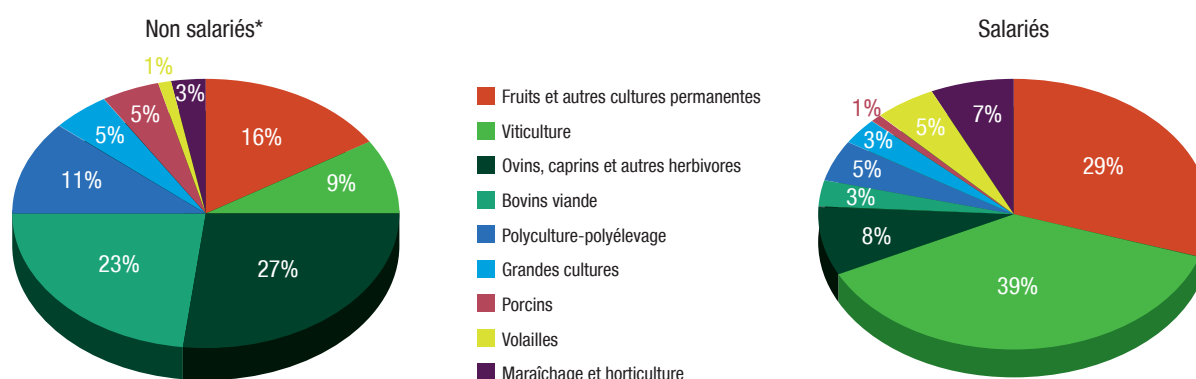
►► Composition en UTA de la main d'œuvre agricole dans les moyennes et grandes exploitations



Source : Agreste – Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

En Corse, la main d'œuvre agricole salariée permanente représente plus du quart du volume de travail contre un cinquième pour la France métropolitaine.

►► Répartition du volume de travail en UTA selon l'orientation technico-économique des exploitations (OTEX)

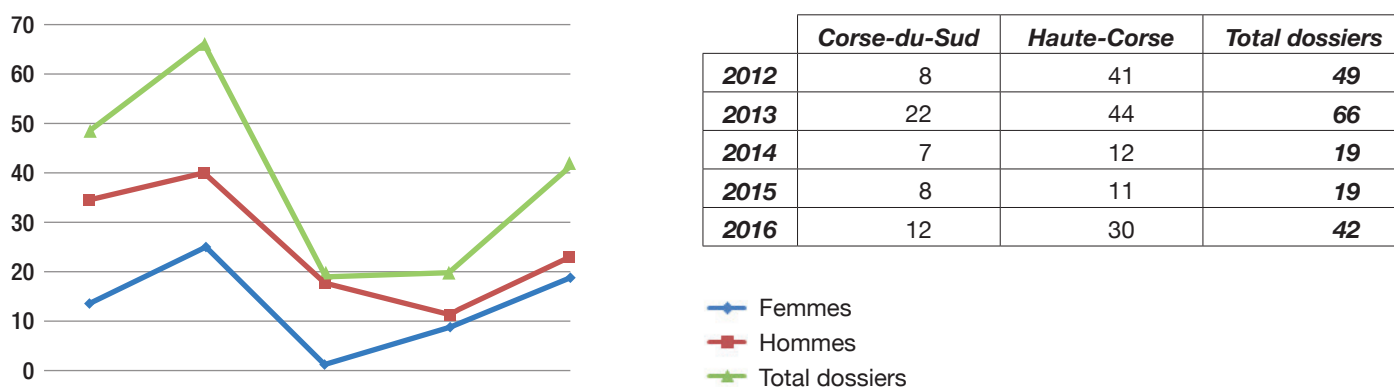


Source : Agreste - bilan annuel de l'emploi agricole - Résultats 2015 au périmètre du recensement agricole (RA) 2010

L'arboriculture fruitière et la viticulture sont les principaux employeurs avec respectivement 29 % et 39 % des UTA salariés. Les secteurs de l'élevage sont les principaux créateurs d'emploi non salarié, avec 27 % des UTA en ovin-caprin et 23 % en bovin.

*Note : Les « non salariés » regroupent les chefs d'exploitation, coexploitants, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, les autres actifs non salariés, ainsi que les chefs et coexploitants salariés.

►► Projets d'installation des jeunes agriculteurs – Evolution 2012-2016



Source : DRAAF de Corse - SRAF

Les données économiques

Les comptes de l'agriculture sont élaborés à partir de la valeur de référence des productions (base 2010) à laquelle on applique chaque année des indices d'évolution en volume et en prix (voir méthodologie).

►► Valeur des productions animales en 2016 (hors subventions)

Productions animales	Valeur 2015 (millions €)	Evolution 2016/2015 en volume	Evolution 2016/2015 en prix	Valeur 2016 (millions €)
Cheptel et viande	26,44	-1,7%	0,0%	25,98
Produits avicoles	2,37	0,4%	-3,8%	2,29
Lait et produits laitiers	20,08	9,3%	2,2%	22,44
Autres produits de l'élevage (miel, ...)	2,59	-55,2%	-6,9%	1,08
Total produits animaux bruts et transformés	51,48	0,0%	0,6%	51,79

Source : Agreste – Comptes de l'agriculture provisoires 2016 et semi-définitifs 2015

►► Valeur des productions végétales en 2016 (hors subventions)

Productions végétales	Valeur 2015 (millions €)	Evolution 2016/2015 en volume	Evolution 2016/2015 en prix	Valeur 2016 (millions €)
Légumes	4,84	3,5%	2,4%	5,13
Fruits	54,05	14,0%	3,1%	59,72
Vins d'appellations	69,82	5,9%	3,9%	76,87
Autres vins	28,68	10,2%	3,2%	32,61
Total produits végétaux bruts et transformés	181,66	9,3%	-0,1%	198,37

Source : Agreste – Comptes de l'agriculture provisoires 2016 et semi-définitifs 2015



Exploitations Elevage Jeunes agriculteurs Bovins Territoire Clementina Castagna Fruits à coque
 Vigne Prisuttu O vins Alivu Kiwi Maraichage
 Nuciola Animaux Emploi Données économiques Casgiu Population agricole Caprins Porcins Lait Agrumes
 AOP

Les données météorologiques

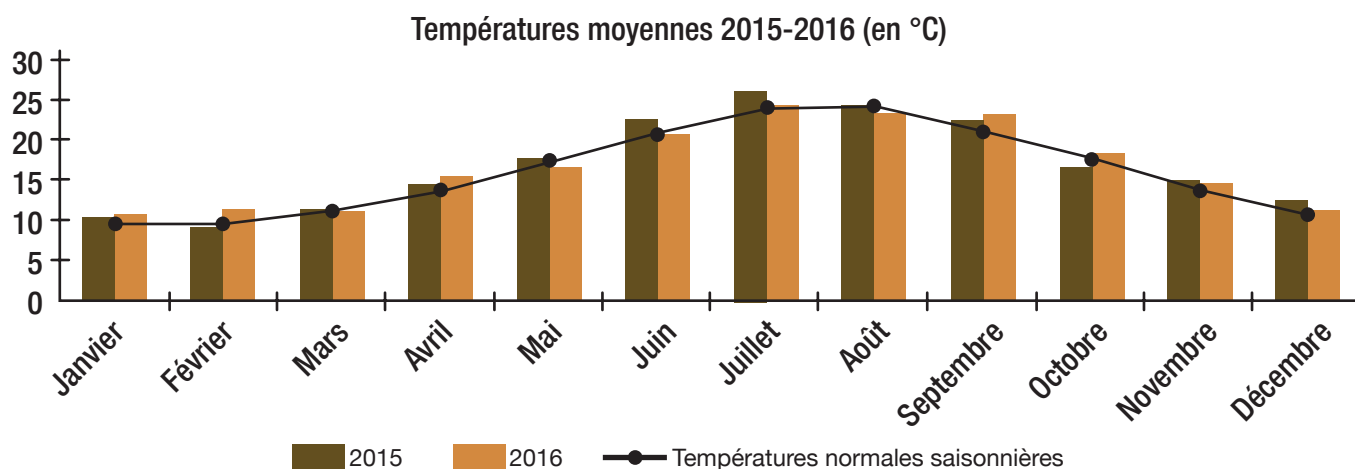
L'ensemble des données de températures et de précipitations proviennent de Météo-France.

Les données régionales correspondent à la moyenne des températures et précipitations relevées quotidiennement sur plusieurs stations météo de la région : Cap Corse, Ile-Rousse, Ajaccio, Pertusato.

Les normales saisonnières sont les moyennes sur la période 1981-2010 des hauteurs de précipitations et des températures moyennes mensuelles.

►► Les températures moyennes mensuelles en 2016

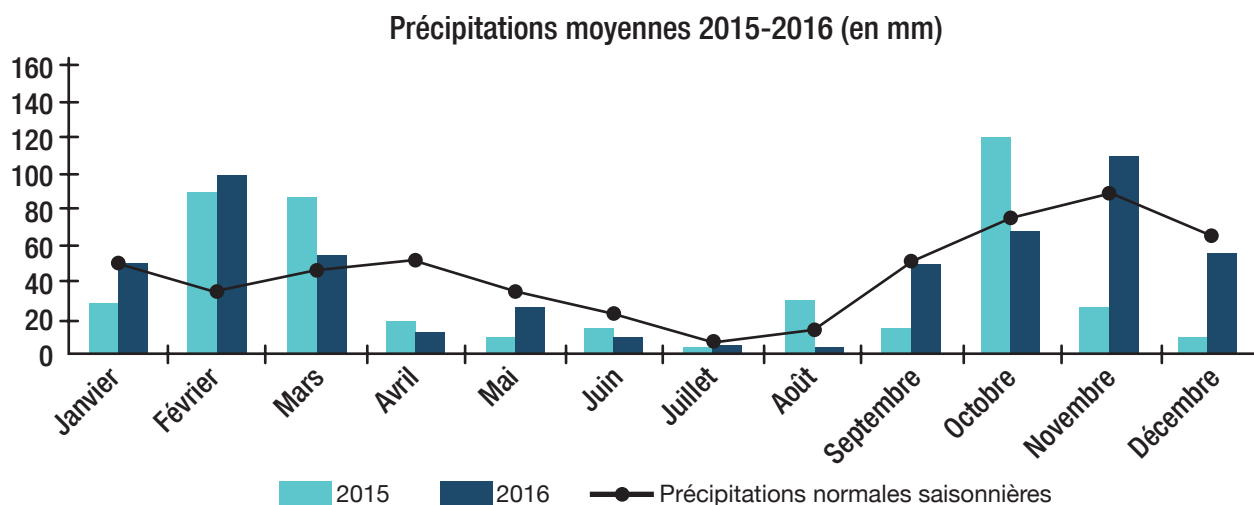
En 2016, les températures moyennes mensuelles enregistrées sont, à l'image de 2015, supérieures aux normales saisonnières. Elles les dépassent jusqu'à plus de 2°C les mois de février et d'avril.



Source : Météo France

►► Les précipitations mensuelles en 2016

Après une année 2015 marquée par un déficit hydrique, les précipitations ont fait leur retour. Mais les niveaux exceptionnels atteints en février et novembre n'ont pas compensé, pour les végétaux, un printemps et un été particulièrement secs. L'année 2016 aura été en outre marquée par les violentes inondations qui ont frappé la Haute-Corse les 23 et 24 novembre, causant des dégâts importants : 136 communes ont été reconnues en état de calamité agricole. Deux cents exploitations ont perdu des fonds ou des récoltes.



Source : Météo France

La région a bénéficié de plus de 2 700 heures d'ensoleillement en 2016, soit une centaine d'heures de plus que la normale annuelle.

Les agrumes et le kiwi

►► La clémentine

Conjoncture

Les conditions météorologiques douces et printanières ont permis un bon développement végétatif des fruits. Les volumes commercialisés via les expéditeurs ont augmenté d'environ 40 %. Les épisodes pluvieux de la fin du mois de décembre, parfois catastrophiques dans certaines régions de Corse, notamment dans les plaines, ont engendré quelques problèmes de qualité, mais sans impacter les cours.

La saison 2016-2017 reste dans la continuité de la précédente avec des prix très rémunérateurs pour les producteurs et donc pour l'ensemble de la filière. Avec des apports en nette hausse, la clémentine de Corse a tiré parfaitement son épingle du jeu. La dynamique ne s'est pas démentie avec de nombreuses actions promotionnelles et un potentiel réduit pour la clémentine d'origine espagnole, dû aux pluies récurrentes du mois de décembre.

Ce contexte a permis aux cours 2016 de rester très fermes, ils ont été nettement supérieurs à la moyenne quinquennale (+15 % à +20 %).

Source : FranceAgriMer - Réseau des nouvelles des marchés (RNM), AOP « Fruits de Corse »

Les chiffres

	2012	2013	2014	2015	2016
Les producteurs					
Nombre d'adhérents APRODEC	125	130	134	136	144
Nombre de producteurs labélisés agriculture biologique	21	18	18	17	19
Surfaces (en ha)					
Surfaces productives totales (SAA)	1 320	1 317	1 280	1 245	1 210
dont adhérents APRODEC	981	1 146	1 180	1 135	1 195
dont surfaces labélisées en agriculture biologique	125	105	122	118	118
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/kg)					
Production régionale (SAA)	32 100	23 150	32 090	23 500	32 500
dont production expédiée adhérents APRODEC	26 565	19 877	27 336	20 841	28 568
% de la production certifiée IGP	83%	86%	85%	89%	88%
Prix moyen "départ station" catégorie IGP	1,30	1,50	1,47	1,86	1,84

Sources : Agreste-SAA, APRODEC, AOP Fruits de Corse, Agence BIO

Note : À partir de l'exercice 2016, il a été procédé pour la SAA, à un réajustement méthodologique de comptabilisation des surfaces productives et de la production régionale. Par cohérence, l'ensemble de la série de 2012 à 2016 a été ajusté.



►► Le pomelo

Conjoncture

La récolte 2016 a été marquée par un niveau de production record avec une progression de plus de 30 % par rapport à la campagne précédente. Depuis l'obtention de l'IGP en 2014, les plantations et les niveaux de production n'ont cessé de croître. L'intérêt des producteurs pour ce label est grandissant. La quasi-totalité des ventes est effectuée sur le national, majoritairement sur les places du sud. L'export représente 1 % de la production.

Source : AOP Fruits de Corse

Les chiffres	2012	2013	2014	2015	2016
Les producteurs					
Nombre d'adhérents AOP Fruits de Corse	37	36	35	34	35
Nombre de producteurs labélisés agriculture biologique	17	16	17	15	15
Surfaces (en ha)					
Surfaces productives totales (SAA)	152	142	142	172	167
dont adhérents AOP Fruits de Corse	138	136	136	133	142
dont surfaces labélisées en agriculture biologique	69	64	67	67	67
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/kg)					
Production régionale (SAA)	3 140	3 854	3 241	5 261	5 516
dont production expédiée adhérents AOP Fruits de Corse	3 037	3 785	2 875	3 281	4 245
dont production exportée	97	152	103	...	42
% de la production des adhérents AOP « Fruits de Corse », certifiée IGP	0	0	0	66%	79%
Prix moyen "départ station" hors label bio	0,67	0,70	0,85	0,92	1,11

Sources : Agreste-SAA, AOP Fruits de Corse, Agence BIO

►► Le kiwi

Conjoncture

Depuis quelques années, la filière kiwi a connu une baisse importante de surface en grande partie liée au vieillissement et à l'arrachage des vergers sans renouvellement. En dix ans, la surface du verger a régressé de plus de 50 %.

Les conditions météorologiques favorables ont permis une hausse de la production en 2016.

La récolte a débuté avec quinze jours de retard. Le début de campagne a été lent, la présence néo-zélandaise a été très forte. Les stations d'expédition observent des changements de comportement chez leurs clients. Auparavant l'activité s'étalait sur 6-7 mois, elle se concentre dorénavant sur 3-4 mois. L'influence des productions italienne et néo-zélandaise marque les campagnes. Faudra-t-il s'habituer à une présence néo-zélandaise de plus en plus longue et donc adapter la fenêtre de commercialisation ? Dans tous les cas, les opérateurs français sont suiveurs ou développent le statut de marque de niche.

Source : FranceAgriMer - Réseau des nouvelles des marchés (RNM)

Les chiffres	2012	2013	2014	2015	2016
Les producteurs					
Nombre d'adhérents AOP Fruits de Corse	39	40	40	34	39
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique	10	10	10	10	9
Surfaces (en ha)					
Surfaces productives (SAA)	355	330	300	320	320
dont adhérents AOP Fruits de Corse	276	266	265	234	251
dont surfaces labélisées en agriculture biologique	35	35	36	47	32
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/Kg)					
Production régionale (SAA)	3 200	3 800	4 100	3 750	3 000
dont production expédiée adhérents à une organisation de producteurs	3 178	2 261	3 907	2 500	2 628
Prix moyen "départ station" hors label bio	0,63	0,75	0,92	0,93	0,81

Sources : Agreste-SAA, AOP Fruits de Corse, Agence BIO

La châtaigne

Conjoncture

Les effets des lâchers de *torymus sinensis* commencent à porter leurs fruits. Cette année plus de 300 lâchers ont été effectués. On observe une hausse de la récolte malgré des conditions climatiques pénalisantes : un hiver trop doux qui a provoqué une émergence précoce de *torymus sinensis* en février et une sécheresse qui a provoqué des pertes de production. Les professionnels estiment à sept ans le délai d'un retour à 90 % de la production. Le renouvellement des vergers, fragilisés par le parasite, est devenu une nécessité qui a conduit à la production locale de plants. Celle-ci est réalisée par la pépinière de Castelluccio en convention avec le GRPTCMC (Groupement régional des producteurs et transformateurs de châtaignes et de marrons corse) et les deux chambres départementales d'agriculture de Corse.

Source : CRA de Corse

Les chiffres

	2012	2013	2014	2015	2016
Les producteurs					
Nombre d'opérateurs de la filière	78	79	78	76	78
dont nombre de déclarations de récolte en AOP	67	46	45	63	63
dont nombre de transformateurs en AOP	50	49	38	46	47
dont nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique	46	46	49	46	49
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	1 195	1 200	1 170	1 170	1 320
dont surfaces totales en AOP	594	606	610	613	632
dont surfaces productives en AOP	349	200	447	459	463
dont surfaces labélisées en agriculture biologique	792	860	866	862	900
Quantités produites (en tonnes)					
Production régionale de châtaignes récoltées (SAA)	637	432	150	172	209
dont tonnage de châtaignes récoltées AOP	280	196	136	140	175
Tonnage de farine de châtaigne AOP produite	70	49	34	35	39
Prix moyen en € HT/kg					
Châtaignes fraîches	0,85	0,90	1,00	2,88	...
Farine de châtaigne AOP, départ exploitation	8,00	9,00	9,00	13,00	13,00
Farine de châtaigne AOP, commerces	10,00	12,00	12,00	20,00	15,00

Sources: Agreste-SAA, ODG AOP Farina Castagnina Corsa - Farine de Châtaigne Corse, Agence BIO



Le maraîchage

Conjoncture

Le début de campagne (mai et juin) a été marqué par des difficultés d'écoulement en raison d'une demande peu dynamique et de volumes en production supérieurs à l'année précédente, notamment pour les courgettes et les tomates (plus de plantations en avant saison et conditions climatiques favorables).

Le cœur de campagne a été conforme aux habitudes de saison et la fin de campagne (septembre - octobre) a été très bien placée en termes de prix payé aux producteurs. Ainsi, la campagne 2016 peut être considérée comme très satisfaisante pour la plus grande partie des exploitants, en quantité, en qualité ainsi qu'en niveau de prix.

Source : Organisation des Maraîchers de Corse (OMC)

Les chiffres

	2012	2013	2014	2015	2016
Les producteurs					
Nombre d'adhérents à l'Organisation des Maraîchers de Corse	67	67	62	65	67
Nombre de producteurs labélisés agriculture biologique	37	39	44	45	51
Surfaces (en ha) (SAA)					
Surface totale nette cultures légumières	455	455	455	455	445
dont tomate	42	42	44	40	41
<i>dont sous serres</i>	15	15	15	10	11
dont concombre	9	12	9	9	9
<i>dont sous serres</i>	5	6	6	6	6
dont aubergine	12	16	12	12	12
dont courgette	39	46	37	40	40
dont melon	221	202	202	193	180
dont pastèque	38	35	35	33	34
dont fraise	25	12	17	16	16
<i>dont sous serres</i>	11	8	8	8	8
Surfaces labélisées en agriculture biologique, toutes productions confondues	60	54	56	47	50
Quantités produites (en tonnes) (SAA)					
Production régionale de cultures légumières	16 694	13 757	13 683	14 718	14 929
dont tomate	3 400	3 200	2 768	2 930	3 075
<i>dont sous serres</i>	1 800	2 160	1 800	1 500	1 650
dont concombre	910	840	771	765	765
<i>dont sous serres</i>	750	720	720	705	705
dont aubergine	300	336	284	280	280
dont courgette	780	780	629	845	839
dont melon	4 457	3 446	3 452	3 846	3 591
dont pastèque	1 525	1 190	1 340	1 598	1 530
dont salades	1 300	2 000	1 250	972	1 075
dont fraise	1 000	400	560	504	504
<i>dont sous serres</i>	800	320	320	329	329

Sources : Agreste-SAA, Organisation des Maraîchers de Corse, Agence BIO

Les fruits d'été

Conjoncture

Malgré un cumul faible d'heures de froid (400 h), à peine suffisant pour les abricots, la production a été importante avec une qualité au rendez-vous. Sur le plan sanitaire, il n'y a pas eu de pression particulière, hormis les dégâts récurrents occasionnés par les fourmis.

Les conditions climatologiques ont été favorables à la consommation de fruits d'été.

Sur le plan de la commercialisation, le démarrage a été un peu difficile en abricots, en raison de volumes disponibles importants en début de saison. La demande s'est régulée par la suite, avec des commandes régulières tout au long de la campagne. Pour les pêches/nectarines, les taux de présence en magasin sont satisfaisants avec toujours un creux en pêches blanches fin juillet-début août. Cette problématique devrait être résolue grâce au renouvellement de vergers pour les années à venir.

Source : Association des Producteurs de Fruits d'Été Corse (APFEC)

Les chiffres

	2012	2013	2014	2015	2016
Les producteurs					
Nombre d'adhérents à l'Association des Producteurs de Fruits d'Été (APFEC)	22	24	18	18	18
Nombre de producteurs labélisés agriculture biologique	11	14	18	18	17
Surfaces productives (en ha) (SAA)					
Surface totale	394	358	426	379	361
abricots	45	41	39	58	49
cerises	11	11	11	11	11
pêches	211	189	224	177	134
nectarines	68	60	70	51	85
prunes de bouche	28	28	39	39	39
pommes	31	29	43	43	43
Surfaces labélisées en agriculture biologique toutes productions confondues	14	15	26	28	16
Quantités produites (en tonnes)					
Quantités produites totales (SAA)	7 779	6 627	7 884	6 584	7 018
abricots	539	610	624	604	686
cerises	54	108	94	82	85
pêches	4 202	3 123	4 031	3 192	2 412
nectarines	1 360	1 080	1 260	920	1 530
prunes de bouche	418	559	585	433	585
pommes	1 206	1 147	1 290	1 353	1 720

Sources : Agreste-SAA, Association des Producteurs de Fruits d'Été Corse, Agence BIO



Les fruits à coque

►► La noisette

Conjoncture

Après la récolte catastrophique de 2015, la production approche le haut niveau de 2012. La filière se professionnalise avec des agrumiculteurs et oléiculteurs qui réalisent des plantations de noisetiers en IGP afin de diversifier leur activité.

Depuis 2009, 38 hectares ont été plantés et 5,5 hectares sont prévus à la plantation pour 2018. On observe également la reprise et la rénovation de vergers anciens. La filière collabore avec l'AREFLEC à la création d'une pépinière pour produire des plants de noisetiers locaux. Des exploitants agricoles investissent dans des ateliers de transformation pour fabriquer de la pâte à tartiner. En termes de notoriété, la noisette est devenue un produit phare dans les recettes des artisans de bouche locaux.

Source : A Nuciola

Les chiffres	2012	2013	2014	2015	2016
Les producteurs					
Nombre d'adhérents de l'association de producteurs A Nuciola	135	139	138	122	122
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique	15	13	13	13	14
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	180	160	160	150	150
dont surfaces labélisées en agriculture biologique	39	33	34	21	24
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/Kg)					
Production régionale de noisettes récoltées (SAA)	150	100	95	80	120
dont production réalisée par les adhérents "A Nuciola"	76	49	58	37	68
Prix moyen «départ exploitation»	1,85	2,00	2,10	2,30	2,30

Sources : Agreste-SAA, Association A Nuciola, Agence BIO

►► L'amande

Conjoncture

Après des années marquées par les intempéries, la campagne 2016 s'est déroulée sous de meilleurs auspices avec le retour à un niveau de production conséquent. Les adhérents du GIE Corsicamandes voient ainsi leurs efforts au niveau des recépages porter leurs fruits. L'engouement pour l'amande ne se dément pas depuis que ses bienfaits sur la santé ont été présentés dans de nombreuses études scientifiques. Après une hausse des cours en continu suite à la baisse de la production californienne et à des volumes tirés par la demande chinoise, le marché mondial a subi un coup d'arrêt à la fin de l'année 2015. Raison principale, la baisse de la demande de l'industrie agro-alimentaire qui parvenait difficilement à répercuter la hausse des prix sur le consommateur. Dans ce contexte, le cours de l'amande corse s'est très bien comporté en augmentant de 31 % par rapport à 2015.

L'inscription cette année de l'amandier sur la liste des végétaux "hôtes" à plusieurs sous-espèces de la bactérie *Xylella fastidiosa*, maladie réglementée qui provoque des syndromes de dessèchement et de dépérissement sur de nombreuses espèces végétales, implique désormais des contraintes réglementaires sur les conditions de mouvements de végétaux et notamment sur l'introduction de plants destinés à la plantation.

Sources : GIE Corsicamandes, DRAAF de Corse-SRAL

Les chiffres	2012	2013	2014	2015	2016
Les producteurs					
Nombre d'adhérents au groupement de producteurs GIE Corsicamandes	57	57	43	41	42
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique	8	9	10	12	12
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	467	305	359	334	370
dont surfaces labélisées en agriculture biologique	36	41	56	63	81
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/Kg)					
Production régionale d'amandes récoltées (SAA)	352	98	267	202	305
dont production réalisée par les adhérents GIE Corsicamandes	253	97	267	195	302
Prix moyen «départ exploitation»	4,30	4,50	5,00	5,50	7,20

Sources : Agreste-SAA, GIE Corsicamandes, Agence BIO

Conjoncture

La production de la campagne 2016-2017 se situe dans la moyenne haute en comparaison à celle observée ces dernières années. On constate des disparités en fonction des microrégions, certaines étant encore fortement impactées par la sécheresse.

Très inquiète par la menace d'introduction de la bactérie *Xylella fastidiosa* et en particulier la sous-espèce *pauca*, très virulente sur olivier dans la région des Pouilles en Italie et actuellement absente de Corse, la filière conforte son choix de développer la production locale de plants. A l'instar de la filière agrumes, elle souhaite limiter les introductions dans la mesure du possible.

Après un gel des plantations de plus de deux ans, les premiers plants d'oliviers 100 % corses, garantis sains et de variétés insulaires, ont été distribués à partir du mois d'octobre 2017 aux oléiculteurs. L'objectif de la filière à terme est de planter annuellement 60 hectares d'oliviers, soit 15 000 à 20 000 plants, issus de 7 variétés corses.

Source : Syndicat Interprofessionnel des Oléiculteurs de Corse, CRA de Corse

Les chiffres

	2012	2013	2014	2015	2016
Les producteurs					
Nombre d'opérateurs de la filière	152	178	188	195	176
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique	44	47	56	62	59
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	2 110	2 110	2 110	2 135	2 135
dont surfaces plantées en AOP	561	608	646	656	612
dont surfaces labélisées en agriculture biologique	137	138	220	216	226
Quantité produite (en tonnes)					
Production régionale d'olives récoltées (SAA)	2 625	477	1 637	794	1 441
production totale d'huile d'olive	331	73	276	108	251
dont production d'huile d'olive AOP	192	45	178	73	173

Sources : Agreste-SAA, Syndicat Interprofessionnel des Oléiculteurs de Corse, Agence BIO

Note : A partir de 2011 les surfaces et la production sont mesurées sur la campagne « année N - année N+1 ». Exemple pour 2016 : campagne 2016-2017. Pour plus d'informations, voir Méthodologie « la statistique agricole annuelle ».



La vigne

Conjoncture

Les vendanges du millésime 2016 ont débuté précocement à la mi-août en raison de la canicule. Elles se sont étalées ensuite jusqu'au début du mois d'octobre. Elles ont démarré avec le muscat petits grains et le Biancu Gentile, qui murissent tôt, et se sont terminés avec le Niellucciu et le Sciaccarellu, plus tardifs.

Au niveau de la commercialisation, le marché local représente 35 % des ventes, la France Continentale 45 % et l'export 20 % (Etats-Unis, Allemagne, Belgique). Le marché local, porté par l'affluence touristique, est proche de la saturation et permet aux petites structures de tirer leur épingle du jeu grâce à la vente directe.

Le marché continental est porté par la demande en rosé (92 % des ventes) et les grandes et moyennes surfaces représentent 92 % des ventes. A l'international, les vins corses disposent d'une notoriété grandissante grâce aux opérations collectives menées par l'interprofession et aux sollicitations des importateurs.

D'un point de vue sanitaire, on note une recrudescence de la flavescence dorée dans les prospections réalisées en 2017, en particulier sur la plaine orientale, dans la région d'Aleria, zone historiquement très atteinte.

Source : CRA de Corse, DRAAF de Corse-SRAL

Les chiffres

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de déclarations de récolte	263	260	371	331	280
Superficies (ha)					
AOP	2 889	2 710	2 842	2 744	2 738
IGP	2 527	2 702	2 736	2 710	2 776
Vins sans IG	314	368	366	341	335
Total superficies	5 730	5 770	5 944	5 795	5 849
<i>dont converties en agriculture biologique</i>	709	570	683	710	887
Volume en hl par appellation et par couleur					
AOP					
Blanc	13 886	16 040	16 830	18 206	19 112
Rosé	65 122	60 530	61 896	58 890	59 375
Rouge	33 625	34 031	34 210	37 618	35 251
Total volume AOP	112 633	110 601	112 936	114 714	113 738
IGP					
Blanc	21 095	21 844	26 432	24 943	24 338
Rosé	133 407	171 697	158 262	172 119	172 121
Rouge	48 990	46 359	41 142	46 180	42 747
Total volume IGP	203 492	239 900	225 836	243 242	239 206
Vins sans IG					
Blanc	12 086	11 647	7 358	8 168	10 605
Rouge et Rosé	8 061	20 098	17 215	22 145	25 190
Total volume sans IG	20 147	31 745	24 573	30 313	35 795
Total général volume	336 272	382 246	363 345	388 269	388 739

Sources : Agreste-SAA, DGDDI, Agence BIO

Note : A partir de l'année 2016, la catégorie « volume sans IG » regroupe des récoltes de deux natures : une récolte de vins sans IG et une récolte en AOP/IGP non classée car au delà du rendement limite autorisé. Ces volumes non classés représentent environ 9 930 hl en 2016, dont 1 567 hl en blanc et 8 363 hl en rouge et rosé.

Cette nouvelle règle de détermination des productions de vins par catégorie s'applique de manière rétroactive aux SAA 2015 à 2012.

►► La production viticole AOP

Les superficies par zone (en ha)

Zones d'appellation	2012	2013	2014	2015	2016
Patrimonio	403	421	426	412	451
Ajaccio	242	242	255	243	254
Muscat du Cap Corse	74	72	67	68	70
Vin de Corse - Calvi	194	204	225	223	232
Vin de Corse - Coteaux du Cap Corse	29	32	30	27	27
Vin de Corse - Porto-Vecchio	86	88	86	86	85
Vin de Corse - Figari	126	131	126	152	124
Vin de Corse - Sartène	222	210	221	229	220
Vin de Corse	1 513	1309	1 406	1 304	1 275
Total des superficies	2 889	2 710	2 842	2 744	2 738

Source : Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse, DRAAF de Corse-SRISE

La production par zone (en hl)

Zones d'appellation	2012	2013	2014	2015	2016
Patrimonio	12 880	16 470	14 937	16 419	15 360
Ajaccio	7 925	7 020	7 590	8 522	9 112
Muscat du Cap Corse	1 449	1 532	1 017	1 514	1 333
Vin de Corse - Calvi	6 635	7 316	7 565	7 761	7 607
Vin de Corse - Coteaux du Cap Corse	868	932	739	823	914
Vin de Corse - Porto-Vecchio	3 045	5 556	3 053	3 035	3 158
Vin de Corse - Figari	3 922	5 424	4 955	4 911	5 579
Vin de Corse - Sartène	8 406	9 184	8 932	9 278	9 832
Vin de Corse	67 503	59 121	64 148	62 451	60 843
Total des volumes produits	112 633	110 554	112 936	114 714	113 738

Source Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse, DRAAF de Corse-SRISE

►► La disponibilité par signe de qualité (en hl)

Catégories de vin	2012	2013	2014	2015	2016
AOP	190 419	194 237	199 403	198 549	190 953
IGP/VDT	251 393	297 699	298 664	304 500	297 533
VSIG/VDT	50 372	64 297	69 051	63 436	57 003
Disponibilités totales	492 184	556 233	567 118	581 534	545 489

Source : douanes.gouv.fr/Datadouanes

Les fourrages

Conjoncture

Après deux années médiocres, la production fourragère s'améliore globalement pour se rapprocher des années 2012 et 2013. Cette augmentation est beaucoup plus significative en Haute-Corse qu'en Corse-du-Sud. Les superficies des cultures fourragères ont baissé de 5 % en 3 ans, essentiellement en Haute-Corse. Leurs rendements sont en hausse et retrouvent des valeurs de référence autour de 60 quintaux de matière sèche par hectare en prairies temporaires et de 70 quintaux en prairies artificielles.

Les surfaces toujours en herbe sont stables en superficie depuis 3 ans. Leurs rendements progressent en 2016, sans toutefois atteindre les valeurs normales. Le printemps 2016, marqué par la douceur des températures, a partout limité la fenaison de printemps en sec (cultures non irriguées). En conséquence, la production d'herbe varie fortement selon les conditions climatiques locales : de moins 10 % dans la région d'Aleria à moins 80 % dans l'Extrême-Sud. L'automne, doux et ensoleillé avec ses pluies régulières, a favorisé sur l'ensemble de l'île la pousse d'une herbe de qualité. Il a permis aux éleveurs de limiter leurs achats en fourrage, mais pas de constituer des stocks suffisants pour l'hiver.

Source : Agreste - Conjoncture prairies 2016

Les chiffres

Superficie et production des cultures fourragères

		2012		2013		2014		2015		2016	
		Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)
Fourrages annuels	Corse	970	42 900	970	42 900	830	37 940	830	37 940	830	37 940
	2A	70	2 900	70	2 900	70	2 900	70	2 900	70	2 900
	2B	900	40 000	900	40 000	760	35 040	760	35 040	760	35 040
Prairies artificielles	Corse	3 250	227 500	3 250	227 500	3 250	221 000	3 250	212 875	3 090	215 250
	2A	550	38 500	550	38 500	550	37 400	550	36 025	525	35 700
	2B	2 700	189 000	2 700	189 000	2 700	183 600	2 700	176 850	2 565	179 550
Prairies temporaires	Corse	4 150	249 000	4 150	249 000	4 240	245 920	4 000	224 000	3 970	236 920
	2A	650	39 000	650	39 000	640	37 120	600	33 600	640	37 120
	2B	3 500	210 000	3 500	210 000	3 600	208 800	3 400	190 400	3 330	199 800
Total cultures fourragères	Corse	8 370	519 400	8 370	519 400	8 320	504 860	8 080	474 815	7 890	490 110
	2A	1 270	80 400	1 270	80 400	1 260	77 420	1 220	72 525	1 235	75 720
	2B	7 100	439 000	7 100	439 000	7 060	427 440	6 860	402 290	6 655	414 390

Surfaces toujours en herbe

		2012		2013		2014		2015		2016	
		Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)
Prairies naturelles ou semées depuis plus de 6 ans	Corse	36 594	1 500 354	33 000	1 452 000	32 660	930 480	30 530	885 110	3 290	1 204 640
	2A	16 043	657 763	16 000	704 000	16 000	464 000	15 200	471 200	15 650	563 400
	2B	20 551	842 591	17 000	748 000	16 660	466 480	15 330	413 910	15 640	641 240
STH peu productives (parcours, landes)	Corse	250 801	2 006 408	253 880	2 026 040	240 930	1 555 300	243 570	1 626 228	243 800	1 839 200
	2A	109 952	879 616	109 660	872 280	109 660	767 620	112 300	786 100	111 200	778 400
	2B	140 849	1 126 792	144 220	1 153 760	131 270	787 680	131 270	840 128	132 600	1 060 800
Total STH	Corse	287 395	3 506 762	286 880	3 478 040	273 590	2 485 780	274 100	2 511 338	275 090	3 043 840
	2A	125 995	1 537 379	125 660	1 576 280	125 660	1 231 620	127 500	1 257 300	126 850	1 341 800
	2B	161 400	1 969 383	161 220	1 901 760	147 930	1 254 160	146 600	1 254 038	148 240	1 702 040

Production fourragère régionale et départementale

		2012		2013		2014		2015		2016	
		Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (100 kg)
Total fourrages + STH	Corse	295 765	4 026 162	295 250	3 997 440	281 910	2 990 640	282 180	2 986 153	282 150	3 496 010
	2A	127 265	1 617 779	126 930	1 656 680	126 920	1 309 040	128 650	1 326 925	128 015	1 414 620
	2B	168 500	2 408 383	168 320	2 340 760	154 990	1 681 600	152 700	1 621 288	154 135	2 081 390

Source : Agreste - SAA

Conjoncture

La sécheresse, déclarée dès avril, a considérablement impacté le bon développement des essaims et la production de miel. Les productions de « miel de printemps » et de « miel de maquis de printemps » ont subi une forte diminution : 35 % à 65 % selon les microrégions. La production de « miel de châtaigneraie », en plus d'être impactée par la sécheresse, a été limitée par les ravages que cause le cynips sur les châtaigniers. Bien que contrainte par le facteur climatique, la production de « miel de miellats du maquis » a bénéficié, dans certaines zones, du développement d'une espèce de cicadelle (par ailleurs problématique pour les vergers). Globalement, la demande en miel ayant été largement supérieure à l'offre, le prix du miel a sensiblement augmenté tandis que les stocks ont été épuisés dès le début de l'hiver.

Au niveau sanitaire, le varroa demeure une préoccupation pour les apiculteurs, mais la lutte contre ce parasite mise en place par la filière semble efficace. Le frelon asiatique (*Vespa vellutina*) et le petit coléoptère de la ruche (*Aethina tumida*), présents en Italie et sur le continent, inquiètent toujours les producteurs qui restent vigilants.

D'un point de vue commercial, le partenariat entre la filière apicole et une grande enseigne de la distribution se poursuit. Une dizaine d'apiculteurs engagés en AOP Miel de Corse-Mele di Corsica participent à cette démarche, ce qui contribue à développer le marché à l'extérieur de l'île.

La production d'essaims, réalisée par la station de sélection et de multiplication de l'abeille corse du Syndicat AOP Miel de Corse-Mele di Corsica, a été maintenue à son niveau habituel.

Sources : Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica

►► Les chiffres

Évolution du nombre de détenteurs de ruches

	2012	2013	2014	2015	2016
2A	167	194	215	242	246
2B	278	278	334	353	360
Corse	445	472	549	595	606

Source : Système d'Information Généralisée de l'Alimentation (SIGAL)

►► Production

Estimation de la production de miel 2016

	2A	2B	Corse
Production de miel (t)	133	196	329
Ruches en production	7 000	14 000	21 000

Source : Agreste - SAA

Évolution de la production régionale de miel

	2012	2013	2014	2015	2016
Production de miel (t)	408	340	338	499	329
Rendement moyen (kg/ruche/an)	24	20	19	24	16
Nombre de ruches en production	17 000	17 000	18 000	20 500	21 000

Source : Agreste - SAA



►► Production AOP

Estimation de la production de miel AOP 2016

	2A	2B	Corse
Apiculteurs AOP	43	69	112
Ruches AOP en production	4 778	9 731	14 509
Production de miel AOP (t)	88	135	223
Rendement moyen estimé (kg/ruche)	19	14	15

Source : Syndicat AOP Miel de Corse – Mele di Corsica

Évolution de la production de miel AOP

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de ruches AOP	12 826	13 759	13 565	13 928	14 509
Production de miel AOP (t)	329	270	253	344	223
Rendement moyen (kg/ruche)	26	20	19	25	15

Source : Syndicat AOP Miel de Corse – Mele di Corsica

Évolution du prix du miel AOP

	2012	2013	2014	2015	2016
Prix moyen (départ exploitation) en € H.T./kg	8,76	8,76	9,20	10,20	11,13

Source : Syndicat AOP Miel de Corse – Mele di Corsica

►► Agriculture biologique

Apiculture biologique en 2016

	2A	2B	Corse
Apiculteurs	4	8	12
Ruches	224	1 762	1 986

Source : Agence BIO

Évolution de l'apiculture biologique

	2012	2013	2014	2015	2016
Apiculteurs	12	12	14	14	12
Ruches	1 824	1 951	1 986	2010	1 986

Source : Agence BIO

L'élevage bovin

Conjoncture

Sous l'égide de la Chambre d'Agriculture de Haute-Corse, le travail sur la race bovine corse a consisté à poursuivre la mise en place du protocole de gestion des saillies initiée fin 2016 chez 8 éleveurs-sélectionneurs. En 2017 de nouveaux éleveurs ont rejoint de la démarche afin d'élargir la base raciale. Une expérimentation portant sur la découpe d'une carcasse de « vitellettu », produit typique de l'élevage bovin de montagne dont la production est actuellement confidentielle, a également été réalisée et laisse entrevoir des résultats prometteurs.

La tuberculose reste préoccupante en Corse. Parmi les 12 foyers détectés en 2016, on dénombre 5 élevages bovins. Depuis 2012, un programme de lutte déployé par l'Etat vise à endiguer la maladie, mais plusieurs obstacles limitent sa portée et découragent les acteurs impliqués : prophylaxies non réalisées, faible structuration des élevages réduisant l'efficacité des dépistages, contacts des troupeaux avec des animaux de statut sanitaire inconnu (faune sauvage, bétail errant, estives partagées), etc.

La vaccination des ruminants contre la fièvre catarrhale ovine (FCO) de sérotype 1 est obligatoire depuis 2013. La situation défavorable de la Sardaigne vis-à-vis de la FCO de sérotype 4 a conduit les autorités sanitaires locales à élargir la vaccination obligatoire à cette souche. Malgré cela, un premier cas de FCO a été détecté à Bonifacio en décembre 2016.

Sources : DRAAF de Corse-SRAL, FRGDSB20, CDA2B

►► Les chiffres

Évolution du nombre de détenteurs de bovins

	2012	2013	2014	2015	2016
2A	491	485	459	453	454
2B	593	593	597	593	597
Corse	1 084	1 078	1 056	1 046	1 051

Source : IPG 2A et 2B

Évolution du cheptel bovin

	2012	2013	2014	2015	2016
Vaches nourrices	36 400	36 850	37 130	36 365	36 000
Ensemble espèce bovine	67 740	67 305	67 420	66 550	65 910

Source : Agreste - SAA

Effectif bovin fin d'année 2016

	2A	2B	Corse
Vaches nourrices	12 235	23 765	36 000
Génisses > 2 ans	2 200	3 800	6 000
Génisses 1 - 2 ans	1 470	2 850	4 320
Génisses < 1 an	2 450	4 870	7 320
Mâles > 2 ans	980	1 430	2 410
Mâles 1 - 2 ans	740	950	1 690
Mâles < 1 an	2 200	3 560	5 760
Veaux de boucherie	980	1 430	2 410
Ensemble espèce bovine	23 255	42 655	65 910

Source : Agreste - SAA



►► Production

Structure de la production de viande bovine en 2016

	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec
Vaches de réforme	400	100	520	99	920	199
Génisses > 2 ans	60	9	80	13	140	22
Génisses 1 - 2 ans	320	40	500	58	820	98
Génisses 6 mois - 1 an	760	91	1 810	208	2 570	299
Génisses	1 140	141	2 390	279	3 530	420
Mâles > 2 ans	110	30	150	35	260	65
Mâles 1 - 2 ans	430	58	940	125	1 370	183
Mâles 6 mois - 1 an	920	115	2 715	320	3 635	435
Mâles	1 460	203	3 805	481	5 265	684
Veaux de boucherie	2 920	365	3 470	403	6 390	768
Ensemble bovins	5 920	808	10 185	1 261	16 105	2069

Source : Agreste - SAA

Évolution de la production de viande bovine (en tec)

	2012	2013	2014	2015	2016
2A	745	709	678	701	808
2B	1 248	921	1 095	1 146	1 261
Corse	1 993	1 630	1 772	1 847	2 069

Source : Agreste - SAA

Statistiques d'abattage - Élevage bovin

	2012*	2013	2014	2015	2016
Nombre de veaux	8 102	6 846	6 456	6 173	6 460
Tonnage veaux (tec)	811	790	748	717	796
Nombre de bovins totaux	13 833	11 981	11 599	12 104	12 354
Tonnage bovins totaux (tec)	1 767	1 462	1 429	1 492	1 622

Source : DIFFAGA sauf (*) Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) 2A et 2B

►► Agriculture biologique

Élevage bovin biologique en 2016

	2A	2B	Corse
Producteurs	28	20	48
Nombre de vaches mères	1 098	965	2 063

Source : Agence BIO

Évolution de l'élevage bovin biologique

	2012	2013	2014	2015	2016
Producteurs	39	41	43	45	48
Nombre de vaches mères	1 981	1 912	2 101	2 117	2 063

Source : Agence BIO

L'élevage caprin

Conjoncture

En 2016, les conditions climatiques ont été très favorables à la production de lait, qui a augmenté d'environ 700 000 litres par rapport à 2015. La livraison de lait de chèvre à l'industrie s'est accrue d'environ 10 %.

Les premières chevrettes issues de la station expérimentale de l'ODARC à Altiani ont été attribuées à trois jeunes nouvellement installés. Celles-ci avaient été préalablement sélectionnées dans des élevages engagés en contrôle de performance.

La vaccination contre le sérotype 1 de la fièvre catarrhale ovine (FCO) est obligatoire depuis 2013. La présence du sérotype 4 de la FCO en Sardaigne a conduit les services de l'Etat à rendre obligatoire la vaccination contre cette souche pour tous les ruminants présents sur le territoire. Malgré cette mesure, un foyer de FCO sérotype 4 a été confirmé en décembre 2016 à Bonifacio dans un élevage mixte ovin-caprin.

Sources : ILOCC, FRGDSB20, DRAAF de Corse-SRAL

►► Les chiffres

Évolution du nombre de détenteurs de caprins

	2012	2013	2014	2015	2016
2A	144	148	130	132	142
2B	199	204	211	240	235
Corse	343	352	341	372	377
dont mixtes (ovins/caprins)	72	77	72	105	73

Source : IPG 2A et 2B

Effectif caprin fin 2016

	2A	2B	Corse
Chevrettes	2 200	5 210	7 410
Chèvres mères	10 100	23 690	33 790
Autres caprins (y c. boucs)	1 000	2 370	3 370
Ensemble espèce caprine	13 300	31 270	44 570

Source : Agreste - SAA

Évolution du cheptel caprin

	2012	2013	2014	2015	2016
Chèvres (femelles ayant mis bas)	30 346	31 150	30 210	33 100	33 790
Ensemble espèce caprine	40 035	41 120	39 870	43 690	44 570

Source : Agreste - SAA

►► Production

Structure de la production caprine laitière en 2016 (en hectolitres)

	2A	2B	Corse
Livraisons à l'industrie	1 510	13 340	14 850
Fabrication de produits fermiers	15 490	26 810	42 300
Production totale	17 000	40 150	57 150

Source : Agreste - SAA

Évolution du prix du litre de lait de chèvre

	2012	2013	2014	2015	2016
Prix moyen du litre de lait payé au producteur en euro HT	0,88	0,90	0,93	0,96	0,96

Source : ILOCC - Observatoire Interprofessionnel

Évolution de la production de lait de chèvre (en millions de litres)

	2012	2013	2014	2015	2016
Production totale	4,42	4,32	4,12	5,01	5,72
dont livrée à l'industrie	0,71	1,29	1,31	1,31	1,49
Proportion de lait transformé à la ferme	84%	70%	68%	74%	74%

Source : Agreste - SAA

Évolution de la quantité de lait de chèvre importé (en millions de litres)

2012	2013	2014	2015	2016
0,26	0,12	0,12	0,15	0,02

Source : ILOCC - Observatoire Interprofessionnel

Structure de la production de viande caprine en 2016

	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec
Chevreaux de lait	7 500	47	17 770	116	25 270	163
Autres chevreaux	700	13	1 660	30	2 360	43
Caprins de réforme	500	12	1 185	29	1 685	42
Ensemble caprins	8 700	72	20 615	175	29 315	247

Source : Agreste - SAA

Statistiques d'abattage - Élevage caprin

	2012*	2013	2014	2015	2016
Nombre de caprins	5 389	4 967	1 259	5 750	7 009
Tonnage caprin (tec)	33	30	8	37	45

Source : DIFFAGA sauf (*) Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) 2A et 2B

Évolution de la production de viande caprine (en tec)

	2012	2013	2014	2015	2016
Ensemble caprins	211	215	217	241	247
dont chevreaux de lait	134	145	148	158	163

Source : Agreste - SAA

►► Agriculture biologique

Élevage caprin biologique en 2016

	2A	2B	Corse
Exploitants caprins	2	2	4
Reproducteurs caprins	81	142	223

Source : Agence BIO

Évolution de l'élevage caprin biologique

	2012	2013	2014	2015	2016
Exploitants caprins	3	4	4	3	4
Reproducteurs caprins	365	427	371	212	223

Source : Agence BIO

Conjoncture

Du fait de conditions climatiques particulièrement favorables, 2016 a été une très bonne année pour la production laitière. Celle-ci s'est accrue de plus d'un million de litres par rapport à 2015 et la livraison de lait à l'industrie a progressé de façon significative. En outre, les résultats du contrôle laitier ovin 2016 indiquent une augmentation d'environ 20 litres en moyenne par brebis par rapport à l'année précédente. Les brebis ont pu exprimer tout leur potentiel de production et ainsi valoriser le travail technique mené par l'ensemble de la filière durant de nombreuses années.

Depuis 2013, les éleveurs de ruminants insulaires ont l'obligation de vacciner leurs animaux contre le sérotype 1 de la fièvre catarrhale ovine (FCO). La présence, en Sardaigne, du sérotype 4 de la FCO a conduit les autorités sanitaires à imposer la vaccination des ruminants contre cette souche également. Malgré cela, un cas de FCO est apparu à Bonifacio, en décembre 2016, dans un élevage mixte constitué d'une centaine de brebis et d'une trentaine de chèvres.

Sources : ILOCC, FRGDSB20, DRAAF de Corse-SRAL

►► Les chiffres

Évolution du nombre de détenteurs d'ovins

	2012	2013	2014	2015	2016
2A	276	274	236	235	245
2B	342	343	347	342	323
Corse	618	617	583	577	568
dont mixtes (ovins/caprins)	72	77	72	105	73

Source : IPG 2A et 2B

Effectif ovin fin 2016

	2A	2B	Corse
Agnelles	5 210	15 050	20 260
Brebis-mères (y c. réforme)	21 700	62 700	84 400
dont brebis-mères laitières	20 620	59 570	80 190
Autres ovins (y c. béliers)	2 170	6 270	8 440
Ensemble espèce ovine	29 080	84 020	113 100

Source : Agreste - SAA

Évolution du cheptel ovin

	2012	2013	2014	2015	2016
Brebis-mères laitières	86 843	81 070	76 640	79 800	80 190
Ensemble espèce ovine	118 366	108 850	107 975	111 720	113 100

Source : Agreste - SAA

►► Production

Structure de la production ovine laitière en 2016 (en hectolitres)

	2A	2B	Corse
Livraisons à l'industrie	5 895	61 455	67 350
Lait pour la fabrication de produits fermiers	18 825	13 235	32 060
Production totale	24 720	74 690	99 410

Source : Agreste - SAA

Évolution de la production de lait de brebis (en millions de litres)

	2012	2013	2014	2015	2016
Production totale	9,63	7,97	7,15	8,79	9,94
dont livrée à l'industrie	6,57	5,88	5,81	5,58	6,74
Proportion de lait transformé à la ferme	32%	26%	19%	37%	32%

Source : Agreste - SAA

Évolution du prix du litre de lait de brebis

	2012	2013	2014	2015	2016
Prix moyen du litre de lait payé au producteur en euro HT	1,22	1,24	1,24	1,27	1,29

Source : ILOCC – Observatoire Interprofessionnel

Évolution de la quantité de lait de brebis importé

(en millions de litres)

2012	2013	2014	2015	2016
1,62	1,75	2,08	2,88	2,87

Source : ILOCC – Observatoire Interprofessionnel

Structure de la production de viande ovine en 2016

	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec
Agneaux de lait	15 460	110	44 675	290	60 135	400
Autres agneaux	870	14	2 510	33	3 380	47
Moutons et ovins de réforme	1 085	19	3 135	52	4 220	71
Ensemble ovins	17 415	143	50 320	375	67 735	518

Source : Agreste - SAA

Évolution de la production de viande ovine (en tec)

	2012	2013	2014	2015	2016
Ensemble ovins	522	481	529	490	518
dont agneaux de lait	386	371	378	382	400

Source : Agreste - SAA

Statistiques d'abattage - Élevage ovin

	2012*	2013	2014	2015	2016
Nombre d'ovins	14 960	11 607	8 970	17 935	18 541
Tonnage ovins (tec)	96	76	61	120	129

Source : DIFFAGA sauf (*) Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) 2A et 2B

►► Production AOP

Nombre d'adhérents au Syndicat de défense et de promotion de l'AOP Brocciu

	2012	2013	2014	2015	2016
Fermiers	83	85	84	92	100
Laitiers	18	17	16	16	15
Apporteurs	225	260	267	280	292
Total	326	362	367	388	407

Source : Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOP Brocciu

Valeur de la production de brocciu AOP (en millions d'euros)

	2012	2013	2014	2015	2016
Brocciu AOP	4,26	4,12	4,13	4,50	4,10

Source : Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOP Brocciu

Note : Le Brocciu est produit à partir du lait de brebis (principalement) ou de chèvre

►► Agriculture biologique

Élevage ovin biologique en 2016

	2A	2B	Corse
Exploitants ovins lait	4	1	5
Exploitants ovins viande	6	1	7
Reproducteurs ovins lait	480	171	651
Reproducteurs ovins viande	379	24	403

Source : Agence Bio

Évolution de l'élevage ovin biologique

	2012	2013	2014	2015	2016
Exploitants ovins lait	5	8	6	7	5
Exploitants ovins viande	5	5	6	7	7
Reproducteurs ovins lait	660	818	712	823	651
Reproducteurs ovins viande	566	234	324	339	403

Source : Agence BIO

L'élevage porcin

Conjoncture

Les zones de finition n'ont pas fourni les ressources suffisantes pour alimenter les porcs suivant les exigences du cahier des charges AOP. Les châtaigneraies, notamment, sont encore impactées par le cynips, même si *Torymus sinensis* commence à réduire efficacement la progression du parasite.

Quelques problèmes ont été relevés au niveau de la qualité technologique des carcasses, en lien avec les modes opératoires d'abattage, lesquels impactent défavorablement la fabrication des prisutti.

Sur le plan sanitaire, des foyers de tuberculose touchant des élevages porcins ont été détectés sur le territoire. Des mesures de lutte et d'indemnisation en cas d'abattage sanitaire ont été mises en place par les autorités sanitaires.

Face aux difficultés rencontrées dans la lutte contre la maladie d'Aujeszky en Corse, l'Inra a mené une démarche collaborative à laquelle ont participé de nombreuses catégories d'acteurs (éleveurs, chasseurs, vétérinaires, services de l'Etat, etc.), ceci afin d'aboutir à la conception d'une méthode d'intervention collective partagée.

Sources : Syndicat de Défense des Charcuteries de Corse - Salameria Corsa, DRAAF de Corse-SRAL, FRGDSB20

►► Les chiffres

Évolution du nombre de détenteurs de porcs

	2012	2013	2014	2015	2016
2A	193	207	224	233	249
2B	137	161	162	178	193
Corse	330	368	386	411	442

Source : IPG 2A et 2B

Effectif porcin fin 2016

	2A	2B	Corse
Porcelets	5 070	2 980	8 050
Jeunes porcs de 20 à 50 kg	10 295	6 050	16 345
Truies de 50 kg et plus	2 805	1 650	4 455
Verrats de 50 kg et plus	440	260	700
Porcs à l'engrais de 50 kg et plus	15 420	9 030	24 450
Ensemble espèce porcine	34 030	19 970	54 000

Source : Agreste - SAA

Évolution du cheptel porcin

	2012	2013	2014	2015	2016
Truies de 50 kg et plus	4 050	4 015	3 980	4 155	4 455
Ensemble espèce porcine	50 640	49 615	48 520	50 495	54 000

Source : Agreste - SAA

►► Production

Structure de la production de viande porcine en 2016

	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec	Nombre de têtes	tec
Porcelets	410	5	240	4	650	9
Porcs charcutiers	15 290	1 557	8 960	974	24 250	2 531
Truies et verrats de réforme	4 690	727	2 750	423	7 440	1 150
Ensemble porcins	20 390	2 288	11 950	1 401	32 340	3 689

Source : Agreste - SAA

Évolution de la production porcine (en tec)

	2012	2013	2014	2015	2016
2A	1 916	1 945	1 943	2 072	2 288
2B	1 362	1 389	1 416	1 378	1 401
Corse	3 277	3 334	3 359	3 450	3 689

Source : Agreste - SAA

Statistiques d'abattage - Élevage porcine

	2012*	2013	2014	2015	2016
Nombre de porcs	7 712	9 461	7 091	9 524	11 597
Tonnage porcs (tec)	807	936	699	926	1 114

Source : DIFFAGA sauf (*) Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) 2A et 2B

►► Production AOP

Nombre d'adhérents à l'ARGRPC et au Syndicat de Défense et de promotion des charcuteries de Corse – Salameria Corsa

	2012	2013	2014	2015	2016
Adhérents	87	102	103	108	97

Source : Association Régionale de Gestion de la Race de Porc Corse (ARGRPC)

Évolution du cheptel porcine Nustrale

	2012	2013	2014	2015	2016
Truies mères	851	1 194	559	790	944
Verrats	122	158	72	88	108
Porcs charcutiers	...	1 789	1 526	2 745	2 621

Source : Association Régionale de Gestion de la Race de Porc Corse (ARGRPC)

Note : Les animaux réformés ne sont pas retirés du fichier de suivi des reproducteurs de façon systématique. Un épurement régulier de ce fichier doit être effectué, ce qui explique les valeurs en dent de scie.

►► Agriculture biologique

Évolution de l'élevage porcine biologique

	2012	2013	2014	2015	2016
Producteurs	2	2	2	3	3
Truies mères	8	12	13	39	49

Sources : Agence BIO



Les données publiées sont issues de différentes opérations statistiques menées par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et les services statistiques (SRISE) des Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt :

LE RECENSEMENT AGRICOLE (RA) : enquête exhaustive auprès des exploitations agricoles réalisée tous les 10 ans sur l'ensemble du territoire français. Elle porte sur la structure des exploitations : surfaces, cheptels, main d'œuvre, diversification...

L'ENQUÊTE SUR LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (ESEA) : enquête triennale permettant de suivre l'évolution structurelle des exploitations agricoles entre deux recensements. La dernière enquête a été réalisée par sondage auprès d'un échantillon représentatif de 1050 exploitations pour la région Corse.

L'ENQUÊTE DIFFAGA : enquête réalisée mensuellement par le Service de la Statistique et de la Prospective auprès des abattoirs privés ou publics contrôlés par les services vétérinaires. Sont relevés le nombre et le poids des animaux de boucherie abattus (bovins, ovins, caprins, porcins, équidés, cervidés, sangliers, ratites).

LA STATISTIQUE AGRICOLE ANNUELLE (SAA) : opération statistique visant à élaborer aux niveaux départemental, régional et national une synthèse chiffrée de l'utilisation des terres et des différentes productions agricoles en termes physiques (superficies, rendements, quantités récoltées pour les productions végétales - effectifs d'animaux, volumes produits pour les productions animales). Cette synthèse multi-sources s'intéresse à une année complète de production : année civile ou campagne de production. Elle est le fruit d'arbitrages conduisant à des données cohérentes dans le temps et homogènes dans l'espace. Les séries sur les surfaces et les effectifs d'animaux sont calées sur celles des recensements agricoles. Lorsque les sources sont insuffisantes au niveau du département ou de la région, les données sont évaluées par application des coefficients d'évolution de départements ou régions de référence. C'est le cas par exemple des productions maraîchères en

Corse (à l'exception des melons et des pastèques). La SAA est élaborée en trois phases :

- en mars de l'année N : SAA provisoire de l'année N-1
- en juin de l'année N : SAA semi-définitive de l'année N-1
- en décembre de l'année N : SAA définitive de l'année N-1

Modification des millésimes de campagne oléicole dans la SAA en 2016. A partir de l'exercice 2016 la campagne de référence a été homogénéisée selon les instructions nationales. Les surfaces plantées et la production sont mesurées sur la campagne année civile N - année civile N+1. Exemple pour 2016 : campagne 2016/2017. Cette nouvelle règle de détermination de millésime de campagne oléicole s'applique de manière rétroactive aux SAA depuis 2011.

LES COMPTES DE L'AGRICULTURE : les comptes de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale (ou macroéconomique) qui a pour but de chiffrer de manière très globale les éléments concernant la valeur de la production, des charges et des subventions des unités appartenant à la branche agriculture. Ils sont établis au niveau national (métropole + DOM) par l'INSEE et au niveau régional par le SSP et les SRISE. Les SRISE utilisent les indices d'évolution en volume des productions déterminés à partir de la SAA pour établir les comptes. Les indices de prix sont issus de sources locales ou basés sur l'indice national lorsqu'il n'y a pas d'information localement.

Les comptes d'une même année font l'objet de trois estimations, en fonction des sources disponibles. La version provisoire est élaborée en mai de l'année N+1, la version semi-définitive en mars N+2 et la version définitive en septembre N+2.

Ces opérations suivent des règles définies au niveau européen afin de permettre des comparaisons entre les différents Etats membres. Elles font l'objet de réajustements périodiques (en général pour faire suite à des enquêtes exhaustives de type recensement agricole). Les données sont alors revues en conséquence.

Glossaire

...	Renseignement non disponible
AB	Le label Agriculture Biologique (AB) atteste que le produit agroalimentaire est issu d'un système de production agricole spécifique qui exclut en particulier l'usage d'engrais, de pesticides de synthèse et d'organismes génétiquement modifiés. Le contrôle des productions biologiques est assuré en France par des organismes certificateurs agréés par l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO).
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	L'agriculture biologique est un mode de production respectueux de l'environnement et du bien être animal.
AOC	L'Appellation d'origine contrôlée désigne des produits répondant aux critères de l'AOP et protège la dénomination sur le territoire français. Elle constitue une étape vers l'AOP, désormais signe européen.
AOP	L'Appellation d'origine protégée désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union Européenne.
APRODEC	Association de promotion et de défense de la clémentine corse.
AREFLEC	Association régionale d'expérimentation fruits et légumes en Corse.
ARGRPC	Association régionale de gestion de la race porcine corse.
BDNI	La base de données nationale de l'identification (BDNI) contient l'ensemble des informations d'identification et traçabilité des animaux de l'espèce bovine. Elle s'élargit progressivement aux ovins, caprins et porcins.
CDA	Chambre départementale d'agriculture.
CFAA	Centre de formation d'apprentis agricoles.
COEXPLOITANT	Ce terme fait appel à la notion de forme sociétaire qui permet aux agriculteurs de s'associer en Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) ou en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL).
COMPTES DE L'AGRICULTURE	Les comptes de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale (ou macroéconomique) qui a pour but de chiffrer de manière très globale les éléments concernant la valeur de la production, des charges et des subventions des unités appartenant à la branche agriculture.
CONTRÔLE LAITIER OFFICIEL	Contrôle laitier officiel (CLO) : Structure départementale ou interdépartementale organisée en syndicat, association, coopérative ou gérée par les Chambres d'Agriculture. Il fournit à l'éleveur une connaissance individuelle de l'ensemble des animaux en production, facilitant ainsi sa maîtrise technique (alimentation) et génétique (sélection renouvellement).
CRA	Chambre régionale d'agriculture.
CTC	Collectivité territoriale de Corse.
CULTURES FOURRAGERES	Les cultures fourragères peuvent être récoltées en vert ou pâturées. Elles comprennent : - Le maïs fourrage, le sorgho, l'avoine et l'orge fourragers dont le cycle végétatif ne dépasse pas l'année. - Les prairies artificielles (légumineuses), telles que la luzerne ou le trèfle violet, occupent le sol durant 3 à 5 ans. - Les prairies temporaires (graminées), le plus souvent ray-grass et dactyle, ont généralement moins de 6 ans.
DGDDI	Direction générale des douanes et droits indirects.
DIFFAGA	Tonnages mensuels officiels du service national de statistiques.
DIMENSION ECONOMIQUE	Elle est déterminée à partir de la Production Brute Standard (PBS) de l'exploitation. Voir "PBS".
DISAR	Application Web de présentation sous forme de tableau (Excel) du résultat des enquêtes réalisées par le SSP (Aide à l'accès : http://agreste.agriculture.gouv.fr/ puis sur la page d'accueil d'Agreste/Données en ligne – Disar).
DJA	Dotations d'installation aux jeunes agriculteurs.
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.
EPLFPA (ou EPL)	Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole.
ESEA	Enquête Structure des Exploitations Agricoles. Cette enquête actualise entre deux recensements agricoles des données sur les structures des exploitations agricoles. La dernière enquête a eu lieu en 2013. Environ 10 % des exploitations ont été interrogées en France métropolitaine.
EXPLOITATION AGRICOLE	L'exploitation agricole est, au sens de la statistique agricole (recensement, enquête structure...), une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères : - elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales. - elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...). - sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.
EXPLOITATION SPECIALISEE	Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.
FCO	Fièvre catarrhale ovine.
FAM	FranceAgriMer.
FRCA	Fédération régionale des coopératives agricoles.
FRGDSB20	Fédération régionale des groupements de défense sanitaire du bétail.
FRECISOV	Fédération régionale corse de sélection ovine.
GIE	Groupement d'intérêt économique.

GMS	Grandes et moyennes surfaces.
IGP	L'Indication géographique protégée (IGP) désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule au moins sa production ou sa transformation selon des conditions bien déterminées. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union Européenne.
ILOCC	Interprofession laitière ovine et caprine de Corse.
INAO	Institut national de l'origine et de la qualité.
INTER BIO CORSE	Association au service du développement de l'agriculture biologique en Corse.
INRA	Institut national de la recherche agronomique.
IPG	Identification pérenne généralisée des bovins, ovins, caprins, porcins. Premier maillon de la traçabilité, ce système repose sur le marquage individuel des animaux, la tenue du registre d'élevage et la notification des mouvements.
LABEL ROUGE	Le label rouge est un signe national qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur par rapport aux autres produits similaires habituellement commercialisés. La qualité, dans ce cas, se rapporte à l'ensemble des propriétés et des caractéristiques d'un produit, et lui confèrent son aptitude à satisfaire des besoins implicites ou explicites.
MANZU	Jeune bovin dont l'âge est compris entre 12 et 24 mois.
ODARC	Office du développement agricole et rural de Corse.
ODG	Organisme de défense et de gestion. Organisation collective chargée de la défense et de la gestion d'un produit sous signe officiel d'identification et de qualité.
OTEX	Orientation technico-économique des exploitations : la contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique. Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.
OS	Organisme de sélection. Agréé par le Ministère l'agriculture, il a la responsabilité de la définition des orientations raciales.
PRAIRIE ARTIFICIELLES	Elles sont ensemencées exclusivement en légumineuses fourragères vivaces (pures ou en mélanges). Il s'agit le plus souvent de cultures de luzerne ou de trèfle. Ces surfaces sont généralement fauchées et occupent le sol plus d'un an, mais leur durée peut théoriquement aller jusqu'à 10 ans. Les légumineuses pures, même semées depuis plus de 5 ans sont toujours considérées comme des prairies artificielles. Elles sont toujours composées de plus de 80 % de légumineuses semées.
PRAIRIES TEMPORAIRES	Il s'agit de superficies à base de graminées fourragères. Elles peuvent être semées en culture pure (ray-grass, dactyle, etc.), en mélanges de graminées fourragères ou bien de graminées fourragères mélangées à des légumineuses fourragères. Elles sont exploitables en fauche et/ou pâture. Leur flore est composée d'au moins 20 % de graminées semées. Ces prairies sont dites temporaires jusqu'à ce qu'elles aient donné lieu à six récoltes, c'est-à-dire jusqu'à leur sixième année d'exploitation. À partir de leur septième récolte (ou année d'exploitation) elles sont assimilées à des surfaces toujours en herbe.
PBS	La Production Brute Standard décrit un potentiel de production et résulte d'une valorisation théorique des surfaces ou du cheptel selon des coefficients régionaux. L'exploitation est « petite » lorsque sa PBS est inférieure à 25 000 €, « moyenne » lorsque sa PBS est comprise entre 25 000 € et moins de 100 000 €, « grande » si sa PBS est supérieure ou égale à 100 000 €.
RA	Recensement agricole. Enquête exhaustive auprès des exploitations agricoles réalisée tous les 10 ans sur l'ensemble du territoire français. Elle porte sur la structure des exploitations : surfaces, cheptels, main d'œuvre, diversification...
SAU	Surface agricole utilisée de l'exploitation. Superficie utilisée dans le cadre d'une activité agricole. Elle comprend les terres arables, les superficies toujours en herbe et les cultures permanentes.
SECRET STATISTIQUE	Règle régie par la loi 51-711 du 7 juin 1951 qui garantit la confidentialité des données individuelles obtenues lors d'une enquête statistique. De plus, les données sont agrégées et soumises à des règles strictes : chaque donnée cumulée doit correspondre au moins à trois unités interrogées et aucune unité ne doit représenter plus de 85 % du total.
SRAL	Service régional de l'alimentation (DRAAF).
SRAF	Service régional de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).
SRISE	Service régional de l'information statistique et économique (DRAAF).
STATISTIQUE AGRICOLE ANNUELLE	Statistique Agricole Annuelle : Etablie par tous les SRISE, elle s'intéresse à la production d'une année complète. Les données sont relatives aux statistiques d'utilisation des terres et de production agricole : superficies, rendements, quantités récoltées dans le domaine végétal, effectifs, poids ou quantités moyennes et totaux pour les productions animales (viande, œufs, lait, volailles).
SURFACE DEVELOPEE	La surface de la parcelle est comptée autant de fois qu'elle a donné lieu à une production dans l'année.
STH	Surface toujours en herbe. Les superficies toujours en herbe sont des superficies consacrées, hors assolement classique, à des productions fourragères herbacées. Elles peuvent résulter d'un enherbement naturel ou d'un ensemencement datant de six ans ou plus.
TEC	Tonne équivalent carcasse. Unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc.
UTA	Unité de travail annuel. Elle permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant 1 an. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part, de l'activité des personnes de la famille (chef compris), et d'autre part, de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des entreprises de travaux agricoles, des coopératives d'utilisation du matériel agricole et des groupements d'employeurs). La mesure d'une UTA est équivalente à celle d'un équivalent temps plein (ETP).
UTANS	Unité de travail annuel non salariée. Une Utans équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne non salariée occupée à plein temps pendant une année.
VDN	Vins doux naturels.
VDP	Vin de pays.
VSIG	Vin sans indication géographique.
VDT	Vin de table.

Annuaire des organismes agricoles

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
ABEP (association balanine des éleveurs producteurs)	Route de Muro 20226 SPELONCATO		06.81.44.77.90
ADE 2B (association départementale de l'élevage de Haute-Corse)	Lieu-dit Peri Tondu - Caporalino 20236 OMESSA		04.95.47.32.74
ADPVB (association départementale des producteurs de viande bovine)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09		04.95.20.65.49
AEBES (association des éleveurs bovins de l'extrême sud)	SICASUC - Route de Bonifacio 20137 PORTO-VECCHIO		04.95.70.09.18
AGC 2A (association de gestion et de comptabilité de Corse-du-Sud)	Immeuble Ivoire - Route de Mezzavia-BP 5185 20501 Ajaccio cedex 05	thierry.casanova@cercorse.com	04.95.29.26.60
AGC 2B (association de gestion et de comptabilité de Haute-Corse)	Maison de l'agriculture 15 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA cedex	agc2b@cerfrance.fr	04.95.34.90.60
Agri Gestion Corse	Lot Arbucetta - Rond-point de Ceppe 20620 BIGUGLIA	sa.agc@orange.fr	04.95.34.44.42
AOP FRUITS DE CORSE	Corsic'Agropole - Lieu dit Pianicce 20230 SAN GIULIANO	cebfl.corse@wanadoo.fr	04.95.38.52.60
APFEC (association des producteurs de fruits d'été corses)	Corsic'Agropole - Lieu dit Pianicce 20230 SAN GIULIANO	apfecorse@yahoo.fr	06.29.30.03.84
APRODEC (association de promotion et de défense de la clémentine corse)	Maison de l'agriculture - 15 avenue Jean Zuccarelli-CS 60215 20293 BASTIA Cedex	aprodec@wanadoo.fr	04.95.31.89.37 06.85.86.28.92
AREFLEC (association régionale d'expérimentation fruits et légumes en Corse)	Corsic'Agropole - Lieu dit Pianicce 20230 SAN GIULIANO	areflec@wanadoo.fr	04.95.38.99.00
AREO (association régionale des éleveurs ovins de Corse)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	areoagnellunustrale@wanadoo.fr	04.95.29.26.21
AREP (association régionale des éleveurs porcins)	Chez Monsieur GIORGI J.Félix 20157 FRASSETU		06.09.03.10.15
ARGRPC (association régionale de gestion de la race de porc corse "Porcu Nustrale")	19 avenue Noël Franchini 20090 AJACCIO	porcu.nustrale@orange.fr	06.03.34.18.26
Association A NUCIOLA	Mairie - 20221 CERVIONE	atelier.la.noisette@orange.fr	06.85.90.49.91
Association CAP VERT	Lieu dit Cepita 20228 LURI	contact@ lesjardinstraditionnelsducapcorse.org	
Association de Défense et de Promotion de l'Oignon de Sisco	Mairie de Sisco 20233 SISCO	o.p.bardin@wanadoo.fr	
CASGIU CASANU	A Casa Sebbiaghja 20250 RIVENTOSA	casgiucasanu@yahoo.fr	04.95.25.65.74 06.25.62.18.34
CDA 2A (chambre d'agriculture de la Corse-du-Sud)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	direction@corse-du-sud.chambagri.fr	04.95.29.26.00
CDA 2B (chambre d'agriculture de la Haute-Corse)	Maison de l'agriculture - 15 avenue Jean Zuccarelli-CS 60215 20293 BASTIA Cedex	cda2b@haute-corse.chambagri.fr	04.95.32.84.40
CFPPA U Rizzanese (centre de formation professionnelle et de promotion agricole)	Route de Levie 20100 SARTENE	cfppa.sartene@educagri.fr	04.95.77.06.42

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
CFPPA de Borgo-Marana (centre de formation professionnelle et de promotion agricole)	650 route de Purettonne 20290 BORG0	cfppa.borgo@educagri.fr	04.95.30.02.31
CIV-Corse (conseil interprofessionnel des vins de Corse)	7 boulevard Général de Gaulle, Place Saint Nicolas - 20200 BASTIA	civ@vinsdecorse.com	04.95.32.91.32
CONSEIL DU CHEVAL EN CORSE	Club Hippique de Biguglia, lido de la Marana - 20620 BIGUGLIA	conseilduchevalencorse@orange.fr	04.95.35.06.79 06.19.89.43.91
CRA (chambre régionale d'agriculture)	Maison de l'agriculture - 15 avenue Jean Zuccarelli-CS 60215 20293 BASTIA Cedex	cra@corse.chambagri.fr	04.95.32.84.40
CRE (comité régional d'équitation corse)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini -CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	crecorse.communication@gmail.com	04.95.22.28.35
CRPF (centre régional de la propriété forestière)	105 cours Napoléon 20000 AJACCIO	corse@crpf.fr	04.95.23.84.24
CRTE (comité régional du tourisme équestre)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini -CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	marion.crecomite@gmail.com	04.95.22.28.35
CRVI DE CORSE (centre de recherche viticole)	Pôle agronomique 20230 SAN GIULIANO	f.piccinini@crvi-corse.fr	04.95.38.89.10
DDCSPP Corse-du-Sud (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations)	18, avenue Colonel Colonna d'Ornano -CS 10005 20704 AJACCIO Cedex 9	ddcspp@corse-du-sud.gouv.fr	04.95.50.39.40
DDCSPP Haute-Corse (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations)	Immeuble Bella Vista - Rue Paratojo-CS60011 20288 BASTIA Cedex	ddcspp@haute-corse.gouv.fr	04.95.58.50.50
DDTM de Corse-du-Sud (direction départementale des territoires et de la mer)	Terre Plein de la Gare 20302 AJACCIO Cedex 09	ddtm@corse-du-sud.gouv.fr	04.95.29.09.09
DDTM de Haute-Corse (direction départementale des territoires et de la mer)	8 boulevard Benoîte DANESI CS 60008 20411 BASTIA Cedex 09	ddtm@haute-corse.gouv.fr	04.95.32.97.97
Direction régionale des douanes de Corse	3 parc Cunéo d'Ornano - BP 328 20179 AJACCIO Cedex 1	dr-corse@douane.finances.gouv.fr	04.95.51.71.71
DRAAF de Corse (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt)	Immeuble Le Solferino 8 cours Napoléon - CS 10002 20704 AJACCIO Cedex 9	draaf-corse@agriculture.gouv.fr	04.95.51.86.00
EPLFFPA de Borgo-Marana	650 route de Purettonne 20290 BORG0	epl.borgo@educagri.fr	04.95.30.02.30
EPLFFPA de Sartène	Route de Levie - 20100 SARTENE	epl.sartene@educagri.fr	04.95.77.09.76
FDSEA 2A (fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles)	Route de Piantarello 20169 BONIFACIO	fdsea.corse.du.sud@gmail.com	04.95.73.14.87
FDSEA 2B (fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles)	Maison de l'Agriculture - 15, Avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	fdsea2b@wanadoo.fr	04.95.32.23.50
FranceAgriMer	Résidence Plein Sud - Avenue Paul Giacobbi-20600-BASTIA		04.95.51.86.40
FRCA (fédération régionale des coopératives agricoles de Corse)	15 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	frca-corse@wanadoo.fr	04.95.32.84.40
FREDON (fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles)	BP15 20117 CAURO	fredoncorse@orange.fr	04.95.26.68.81 06.75.81.76.98
FRGDSB 20 (fédération régionale des groupements de défense sanitaire du bétail de Corse)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini -CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	contact@frgds20.fr	04.95.24.26.95
GDSB de Corse-du-Sud (groupement de défense sanitaire du bétail)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini -CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	gds2a@reseau.gds.com	04.95.23.51.86
GDSB de Haute-Corse (groupement de défense sanitaire du bétail)	Immeuble Beveraggi - Route de Calvi - 20218 PONTE-LECCIA	gds2b@reseau.gds.com	04.95.46.39.78 04.95.48.19.73

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
GIAC (groupement intersyndical des AOC de Corse)	7 boulevard Général de Gaulle, Place Saint Nicolas-20200-BASTIA	giac.corse@orange.fr	04.95.31.39.29
GIE CORSICAMANDES	Lieu dit Albaretto 20240 GHISONACCIA	jeanluc.mozziconacci@free.fr	04.95.56.23.55 06.09.51.01.86
GRPF (groupement régional des producteurs de fourrages de Corse)	Chez Monsieur FAZI Toussaint Lieu dit Saint-Antoine 20240 GHISONACCIA	grpf.corse@gmail.com	06.12.90.38.07
GRPTCMC (groupement régional des producteurs et transformateurs de châtaignes et marrons de Corse)	Hameau de Serrale 20230 SAN GIOVANNI DI MORIANI	grptcmc@wanadoo.fr	04.95.38.93.30 06.70.06.50.45
ILOCC (interprofession laitière ovine et caprine de Corse)	Station Expérimentale d'Altiani RT 50 - 20251 ALTIANI	ilocc@orange.fr	04.95.27.43.67 06.74.64.08.07
INA0 (institut national de l'origine et de la qualité)	Ceppe Espace 20620 BIGUGLIA	INA0-CORSE@inao.gouv.fr	04.95.32.25.37
INRA LRDE (laboratoire de recherches sur le développement de l'élevage)	Quartier Grossetti 20250 CORTE	lrde-corse@inra.fr	04.95.45.15.15
INRA San Giuliano Unité expérimentale Citrus	20230 SAN GIULIANO	uecitrus-corse@inra.fr	04.95.59.59.25
INRA San Giuliano Unité de recherche AGAP	20230 SAN GIULIANO	uragap-corse@inra.fr	04.95.59.59.21
INSEE de Corse	Résidence du Cardo Rue des Magnolias - BP 907 20700 AJACCIO Cedex 9	insee-corse@insee.fr	04.95.23.54.54
Inter Bio Corse	Pôle agronomique 20230 SAN GIULIANO	biocorse@gmail.com	04.95.38.85.36
JA 2A (jeunes agriculteurs de Corse-du-Sud)	Maison de l'Agriculture 19 Avenue Noël Franchini - BP 913 20700 AJACCIO cedex 9	jeunesagri2a@gmail.com	04.95.23.51.88
JA 2B (jeunes agriculteurs de Haute-Corse)	Maison de l'Agriculture 15, Avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	ja2b@wanadoo.fr	04.95.38.75.60
MSA (mutualité sociale agricole)	Parc Cunéo d'Ornano - BP 407 20175 AJACCIO Cedex	contact@msa20.msa.fr	04.95.29.27.00
O.S. RACE OVINE CORSE (organisme de sélection de la race ovine corse)	RT 50 - Av. Santa Laurina 20270 ALERIA	uprabrebiscorse@worldonline.fr	04.95.57.10.91
ODARC (office du développement agricole et rural de Corse)	Avenue Paul Giacobbi - BP 618 20601 BASTIA Cedex	odarc@odarc.fr	04.95.30.95.30
OEC (office de l'environnement de Corse)	14 Avenue Jean Nicoli 20250 CORTE	info@oec.fr	04.95.45.04.00
OEHC (office d'équipement hydraulique de Corse)	Avenue Paul Giacobbi - BP 678 20601 BASTIA Cedex	direction-sg@oehc.fr	04.95.30.93.93
OMC (organisation des maraîchers de Corse)	Bâtiment Intercommunal, Route du Stade - 20215 VESCOVATO	omc@wanadoo.fr	06.25.34.28.46
ONF (office national des forêts)	La Pietrina - Avenue de la Grande Armée - 20000 AJACCIO	dr.corse@onf.fr	04.95.23.78.20
PNRC (parc naturel régional de Corse)	2, rue Major Lambroschini - BP 417 20184 AJACCIO Cedex	infos@pnr-corse.fr	04.95.51.79.10
SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural)	Maison Verte - 15, avenue Jean Zuccarelli - 20200 BASTIA	direction@safer-corse.com	04.95.32.36.24
SCA ALTRA CARRI	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	jph.altracarri@alicepro.fr	04.95.20.65.49
SCA CORSIA (coopérative régionale de sélection et d'insémination artificielle)	RT 50 - Av. Santa Laurina 20270 ALERIA	uprabrebiscorse@worldonline.fr	04.95.57.10.91
SCA I PASTORI (Coopérative des éleveurs bovins de la Plaine Orientale)	Migliacciaru 20243 PRUNELLI DI FIUMORBO	tumbatoghju@yahoo.fr	04.95.57.98.15
SIDOC (syndicat interprofessionnel des oléiculteurs de Corse)	26 quartier de la Poste 20260 LUMIO	oliudicorsica@orange.fr	04.95.56.64.97 06.11.39.49.99

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
SRISE - DRAAF de Corse (service régional de l'information statistique et économique)	Forum du fango 8 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	srise.draaf-corse@agriculture.gouv.fr	04.95.51.86.10
Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOC Brocciu	Station Expérimentale d'Altiani RT 50 - 20251 ALTIANI	pierrini@aol.com	09.75.87.03.26 06.23.87.57.70
Syndicat AOC Farine de Châtaigne Corse Farina castagnina Corsa	Hameau de Serrale 20230 SAN GIOVANNI DI MORIANI	aocfarinedechataignecorse@orange.fr	04.95.38.93.30 06.29.59.58.62
Syndicat AOC Huile d'olive de Corse - Oliu di Corsica	26 quartier de la Poste 20260 LUMIO	oliudicorsica@orange.fr	04.95.56.64.97 06.11.39.49.99
Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica	Station Expérimentale d'Altiani - RT 50 -20251-ALTIANI	aop.mieldecorse@wanadoo.fr	04.95.48.69.69 06.14.63.03.63
Syndicat de Défense et de promotion des charcuteries de Corse - Salameria Corsa	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	porcu.nustrale@orange.fr	06.03.34.18.26
Syndicat PPAM de Corse (plantes à parfum aromatiques et médicinales)	U Salvadoraghju 20117 OCANA	corsicapam@aol.com	
U CAVALLU CORSU	Chez Monsieur EMMANUELLI Sébastien, Piazzole d'Orezza 20229 PIAZZOLE	ucavallucorsu@gmail.com	06.58.20.21.69
Via Campagnola	Campu Vecchju 20230 LINGUIZZETTA	viacampagnola@aol.com	06.22.92.31.43



Chiffres clés de l'agriculture corse

Bilan de campagne 2016

Réalisé en collaboration

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

Uffiziu di u Sviluppo
Agriculu è Rurale di Corsica
Office du Développement
Agricole et Rural de Corse



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

DRAAF de Corse
Service Régional
de l'Information
Statistique et
Economique



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CORSE